

Le rêve d'un « gouvernement mondial » des années 1920 aux années 1950. L'exemple de l'Unesco

Chloé Maurel

Le système des Nations unies, lors de sa mise en place en 1945, est apparu à beaucoup de ses contemporains comme un grand espoir pour régir de manière plus démocratique et plus pacifique les relations internationales. Institution universelle fondée sur les principes des Droits de l'homme, les Nations unies ont pu, un temps, donner l'impression d'une préfiguration de gouvernement mondial, et ses institutions spécialisées ont pu faire figure de précurseurs de ministères mondiaux. Ces institutions sont représentatives d'un idéal universaliste, très prégnant en cette époque des lendemains de la Seconde Guerre mondiale. Dans le cas précis de l'Unesco (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture), le développement de cet idéal se traduit surtout par la volonté de mettre en place une « culture mondiale unique » (expression récurrente dans les documents de l'Unesco de l'époque), censée rendre les hommes aptes à s'entendre entre eux et à vivre dans un gouvernement mondial. Plus que le terme de « projet », celui de « rêve » apparaît mieux adapté pour évoquer ces aspirations, car elles se sont révélées difficiles à réaliser concrètement et sont, pour l'essentiel, restées au stade d'élaborations théoriques. Leur formulation même a été malaisée. Des principes opposés ont pu être avancés pour leur servir de fondement. En outre, elles ont pu être aussi perçues, par une partie de l'opinion, non pas comme un modèle mais comme un repoussoir : « rêve » d'un côté par les grands espoirs de paix, de fraternité, d'entente et de compréhension universels que ces projets portent en eux, il apparaît aussi comme un « cauchemar » d'un autre côté car il suscite la crainte d'une emprise, d'un embrigadement. L'uniformisation des modes de pensée qu'impliquerait une telle « culture mondiale unique » se heurte à la convergence d'oppositions : en effet, elle est rapidement dénoncée par certains (à l'Ouest) comme totalitaire, par d'autres (à l'Est) comme impérialiste.

Plusieurs interrogations se font jour : dans quel contexte et comment émergent ces rêves ? Sur quels principes et sur quelles valeurs se fondent-ils ? Sur quoi repose leur ambivalence ? Quels dilemmes apparaissent dans ses tentatives d'application ? Pourquoi et comment l'Unesco est-elle progressivement amenée à renoncer à cet objectif ?

Il conviendra, tout d'abord, d'examiner les prémices et le contexte de l'émergence de cet idéal, de l'entre-deux-guerres à la Seconde Guerre mondiale, puis d'analyser son développement à partir de 1945 dans le cadre de l'Unesco nouvellement créée et les premières tentatives de le formaliser et de le concrétiser ; enfin, il s'agira d'identifier les difficultés, dilemmes et échecs qui conduisent peu à peu à son abandon, de

Chloé Maurel, « Le rêve d'un "gouvernement mondial" des années 1920 aux années 1950. L'exemple de l'Unesco », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°10, janvier-avril 2010, www.histoire-politique.fr

retracer les transformations que cette notion de « gouvernement mondial » a subies ensuite, et de réfléchir au caractère d'actualité qu'elle conserve toutefois aujourd'hui.

L'émergence de l'idéal de « gouvernement mondial »

On peut identifier les prémices de telles aspirations dans l'entre-deux-guerres, période marquée par le traumatisme de la Première Guerre mondiale et le développement de mouvements pacifistes. Certes, les projets et élaborations théoriques de gouvernement mondial n'ont pas débuté dans l'entre-deux-guerres, mais ont déjà été ébauchés dans les siècles précédents, avec, par exemple, le *Projet de paix perpétuelle* d'Emmanuel Kant en 1795¹. Toutefois, dans ces siècles passés, il s'agissait plutôt de réflexions philosophiques utopiques, sans réelle volonté de portée pratique. Dans l'entre-deux-guerres, en revanche, pour la première fois, des projets de gouvernement mondial commencent à être formulés dans des cadres institutionnels, comme celui de la Société des Nations (SDN) et de son organe chargé des affaires culturelles, l'Organisation de coopération intellectuelle (OCI), qui est à la SDN ce que l'Unesco sera plus tard à l'Organisation des Nations unies (ONU). Les intellectuels qui contribuent aux travaux de l'OCI s'efforcent de jeter les bases d'une « morale internationale », de dégager des valeurs humanistes universelles, notamment à travers la Conférence permanente des hautes études internationales, créée en 1928. Quelques applications pratiques sont timidement tentées. Ainsi, le Comité intellectuel de coopération internationale (CICI), créé dans le cadre de l'OCI, s'efforce d'initier sur une base internationale une révision et une harmonisation des manuels scolaires de divers pays, notamment, en adoptant, en 1925, une résolution en ce sens (la « résolution Casarès ») et en réalisant, en 1933, une étude intitulée *La Révision des manuels scolaires et l'entente internationale*². Cependant, ces actions n'ont qu'une portée très limitée³ et se heurtent à des pesanteurs administratives et, surtout, à la réticence de la plupart des États membres.

C'est dans le contexte déterminant des dernières années de la Seconde Guerre mondiale et de l'immédiat après-guerre que l'on observe un intense développement de réflexions au sujet de l'idéal de « gouvernement mondial », de « civilisation mondiale », de « culture mondiale », notions qui suscitent l'enthousiasme de nombreux intellectuels et penseurs dans différents pays. Notons que, bien souvent,

¹ Sur le thème de la paix, cf. Max Scheler, *L'Idée de paix et le pacifisme*, Paris, Aubier, 1953 ; Raymond Aron, *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy, 1962 ; Charles Zorgbibe, *La Paix*, Paris, PUF, 1984 ; Bernard Bourgeois, *Philosophie et droit de l'homme de Kant à Marx*, Paris, PUF, 1990 ; Simone Goyard-Fabre, *La Construction de la Paix, ou le travail de Sisyphe*, Paris, Vrin, 1994 ; Jürgen Habermas, *La Paix perpétuelle, le bicentenaire d'une idée kantienne*, Paris, Cerf, 1996 ; Claude Lefort, « L'Idée de Paix et l'Idée d'humanité », *Diogène*, n°135, Paris, 1986.

² *La Révision des manuels scolaires et l'entente internationale*, Paris, IICI, 1933.

³ Archives de l'Unesco, SCHM 8 : rapport de Miguel Ozorio de Almeida, 23 août 1949, p. 3.

Chloé Maurel, « Le rêve d'un "gouvernement mondial" des années 1920 aux années 1950. L'exemple de l'Unesco », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°10, janvier-avril 2010, www.histoire-politique.fr

les personnes qui développent dès cette époque de telles idées se retrouveront quelques années plus tard liées aux actions de l'Unesco. Dans le contexte du choc déclenché par la folie meurtrière du nazisme, la conviction universaliste qu'il faut unir les individus et les peuples sur des valeurs communes fait son chemin.

Ainsi, aux États-Unis, au milieu de la Seconde Guerre mondiale, apparaissent dans les cercles intellectuels liés à l'université de Chicago des projets de « Constitution mondiale ». Ces réflexions trouvent une forme de concrétisation avec la création, en 1945, sous l'autorité du président de l'université de Chicago, Robert Hutchins, du *Committee to frame a World Constitution* (Comité visant à l'élaboration d'une Constitution mondiale), réunissant plusieurs intellectuels, chercheurs et universitaires. Un certain nombre d'enseignants et d'ex-étudiants de l'université de Chicago joueront, par la suite, un rôle important à l'Unesco.

Ce n'est pas seulement aux États-Unis ou en Europe mais aussi en Asie et, notamment, en Inde qu'émergent, en plein cœur de la Seconde Guerre mondiale, des réflexions universalistes. Ainsi, le philosophe indien Rabindranath Tagore publie en 1941 un recueil de réflexions intitulé *Vers l'homme universel*⁴. Lui aussi sera, quelques années plus tard, associé aux travaux de l'Unesco.

C'est aussi dans les milieux d'écrivains et d'artistes européens exilés à cause du fascisme et du nazisme que se développe pendant la guerre le rêve d'une « civilisation universelle ».



On trouve cette expression et cet idéal clairement exprimés, à plusieurs reprises, dans l'autobiographie de Klaus Mann (un des fils de Thomas Mann), *Le tournant*, rédigée au début des années 1940 alors qu'il fait partie de l'émigration allemande aux États-Unis. Il écrit : « Je crois à la civilisation

⁴ Rabindranath Tagore, *Vers l'homme universel*, Paris, Gallimard, 1964 (1941 pour la première publication en Inde).

Chloé Maurel, « Le rêve d'un "gouvernement mondial" des années 1920 aux années 1950. L'exemple de l'Unesco », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°10, janvier-avril 2010, www.histoire-politique.fr

universelle et indivisible à laquelle ce siècle aspire⁵ ». C'est un rêve qu'il partage avec le dense réseau des artistes et intellectuels auquel il est intégré. Au sein de ce réseau, on observe la présence d'hommes qui joueront un rôle important dans la mise en place de l'Unesco, comme l'Américain Archibald MacLeish. Celui-ci, poète et directeur de la bibliothèque du Congrès à Washington, rédigera une partie de l'Acte constitutif de l'Unesco en 1945.

À cette nébuleuse appartient également le scientifique britannique Julian Huxley (frère de l'écrivain Aldous Huxley, auteur du *Meilleur des mondes* en 1931) qui deviendra, en 1946, le premier directeur général de l'Unesco. On y compte aussi l'écrivain britannique H. G. Wells, avec qui Klaus Mann discute de « la nécessité d'une "République mondiale" après la guerre » ou d'une « Fédération universelle »⁶, ainsi que l'homme politique américain Wendell Wilkie. Ce dernier, qui avait été, sans succès, le candidat des républicains (après avoir appartenu auparavant au Parti démocrate) aux élections présidentielles de 1940, publie en 1943 un ouvrage intitulé *One World*, sorte de journal de voyage dans lequel il prône un rapprochement de tous les peuples et nations en un ensemble politique et culturel unifié. Ce livre, aujourd'hui tombé dans l'oubli, a exercé en son temps une forte influence sur l'opinion publique de ses contemporains : *bestseller*, il s'est vendu en quelques mois à des millions d'exemplaires.

Au Royaume-Uni, des intellectuels créent pendant la guerre un Conseil pour l'instruction civique internationale⁸, dont plusieurs des membres et collaborateurs travailleront quelques années plus tard à l'Unesco, comme le Franco-Polonais Bernard Drzewieski. C'est aussi dans ce pays que se tient, de 1942 à 1945, à Londres, la conférence des ministres alliés de l'Éducation (*Conference of Allied Ministers of Education* ou CAME). Cette structure, consistant en des réunions périodiques de plusieurs ministres de l'Éducation de différents États, est considérée comme l'un des creusets ayant permis la naissance de l'Unesco en 1945.

⁵ Klaus Mann, *Le Tournant*, Paris, Actes sud, 1984, p. 566.

⁶ *Ibid.*, p. 550.

⁷ *Ibid.*, p. 463.

⁸ Archives de l'Unesco, Unesco/Biographies/12, 10 octobre 1948.

Chloé Maurel, « Le rêve d'un "gouvernement mondial" des années 1920 aux années 1950. L'exemple de l'Unesco », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°10, janvier-avril 2010, www.histoire-politique.fr



Enfin, dans le cadre de la libération progressive du territoire Ouest-européen par l'armée américaine et ses alliés, la *Psychological Warfare Branch* de l'armée américaine joue un rôle important. Cette unité se consacre à la diffusion par haut-parleurs et par tracts de slogans et de messages pacifistes et universalistes sur la ligne de front et auprès des populations libérées d'Europe (essentiellement Italiennes, Autrichiennes, Allemandes) au fur et à mesure de l'avance des soldats anglo-américains de l'Italie du Sud vers la France et l'Allemagne. Klaus Mann lui-même y participe en tant que volontaire. L'expérience de l'utilisation de ces méthodes modernes de propagande de masse pour diffuser des principes universalistes, acquise dans le cadre de la *Psychological Warfare Branch*, sera réutilisée par certains membres de cette unité militaire quelques années plus tard dans le cadre de l'Unesco. Tel est le cas de l'Américain Sandy Koffler, rattaché à cette unité qui a, entre 1943 et 1945, mené une action de propagande pacifiste en Italie, accompagnant l'armée américaine dans sa progression du sud au nord de la péninsule. L'action de Sandy Koffler s'est traduite plus précisément par la création et la diffusion massive auprès de la population locale d'un journal en italien, qu'il intitule *Il Corriere (Le Courier)*. Ce journal, avec le fonds d'idées universalistes qu'il véhicule, constituera l'ancêtre du *Courrier de l'Unesco*. En effet, en 1946, Sandy Koffler entre à l'Unesco et y crée immédiatement le *Courrier de l'Unesco* qu'il conçoit sur le modèle du *Corriere*, et dont il restera le rédacteur en chef jusqu'au début des années 1970⁹. Ce mensuel deviendra rapidement la revue-phare de l'Unesco : diffusé peu à peu dans le monde entier dans différentes versions linguistiques, le *Courrier de l'Unesco* a été, pendant

⁹ Interview orale de Pauline Koffler (veuve de Sandy Koffler) par l'auteur, 28 février 2004.

Chloé Maurel, « Le rêve d'un "gouvernement mondial" des années 1920 aux années 1950. L'exemple de l'Unesco », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°10, janvier-avril 2010, www.histoire-politique.fr

des années, le symbole de cette organisation et de ses aspirations universalistes.



Ainsi, le contexte de la fin de la Seconde Guerre mondiale a été crucial pour l'émergence de l'idéal de « gouvernement mondial », de « culture mondiale », de « civilisation universelle ». C'est à cette époque que plusieurs éléments déterminants se sont mis en place qui donneront lieu, dans les années suivantes, à la formulation et au développement de cet idéal dans le cadre de l'Unesco.

Le développement de cet idéal dans le cadre de l'Unesco nouvellement créée



Lors de la conférence constitutive de l'Unesco, tenue à Londres en novembre 1945, ces idéaux sont affirmés clairement par plusieurs orateurs comme l'Américain Archibald MacLeish, l'homme politique socialiste français Léon Blum ou encore la femme politique communiste britannique Ellen Wilkinson, ancienne suffragette, devenue ministre de l'Éducation du nouveau gouvernement formé par Clement Attlee.

L'universalisme affirmé au cours de la conférence constitutive de l'Unesco se traduit par la volonté de mettre en place une « culture mondiale unique », c'est-à-dire un ensemble de connaissances, de façons de penser et d'agir commun à tous les peuples et à tous les individus, censé entraîner la compréhension internationale et l'harmonie, buts ultimes de l'Unesco. Cette ambition se fonde sur le présupposé que si l'on donne à tous les peuples, à tous les hommes, les mêmes valeurs morales de justice, de paix, qu'on leur inculque les principes des droits fondamentaux, on créera

Chloé Maurel, « Le rêve d'un "gouvernement mondial" des années 1920 aux années 1950. L'exemple de l'Unesco », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°10, janvier-avril 2010, www.histoire-politique.fr

une grande communauté humaine capable de vivre sous un même gouvernement et au sein de laquelle les conflits et tensions seraient en grande partie évités.

À cette conférence, Ellen Wilkinson appelle à faire de l'Unesco un « Parlement mondial des travailleurs intellectuels¹⁰ ». Quant à Léon Blum, il affirme que l'Unesco ne doit pas seulement encourager l'éducation, la culture et la science pour elles-mêmes, mais « les orienter franchement vers cette "idéologie" de démocratie et de progrès, qui est la condition psychologique de la solidarité internationale et de la paix¹¹ ».

Ainsi, l'Unesco nouvellement créée ambitionne de jouer, en matière culturelle, le rôle d'un gouvernement mondial, donc de devenir une sorte de « ministère mondial de l'Éducation et de la Culture ». Il est d'ailleurs significatif de constater que, non seulement à la conférence constitutive de 1945 mais, aussi, au cours des années, plusieurs acteurs importants de l'Unesco étaient d'anciens ministres de l'Éducation de leur pays respectifs : outre Ellen Wilkinson, on peut, par exemple, citer le Mexicain Jaime Torres Bodet qui a dirigé l'Unesco de 1948 à 1952, le Haïtien Maurice Dartigue, haut fonctionnaire de l'Unesco dans les années 1960, ou encore le Français Edgar Faure qui, après avoir été ministre de l'Éducation nationale de 1968 à 1969, a été désigné par l'Unesco pour coordonner une vaste étude sur l'état et les perspectives de l'éducation dans le monde, *Apprendre à être*, que l'organisation publiera en 1972¹².



Dans les premières années de l'Unesco, Julian Huxley, élu premier directeur général de l'institution, promeut durant son mandat (1946-1948) l'idéal de « gouvernement mondial » et de « culture mondiale unique ». Dans son essai, *L'Unesco, ses buts, sa philosophie*, rédigé en 1946, il affirme que l'unification des cultures « en un fonds unique d'expériences, d'idées et de buts

¹⁰ Actes de la conférence constitutive de l'Unesco (ECO/CONF.29), 1-16 novembre 1945.

¹¹ *Ibid.*, ECO/CONF.29/VR.2 : discours de Léon Blum, p. 40-41.

¹² Edgar Faure (dir.), *Apprendre à être*, Paris, Unesco, 1972.

Chloé Maurel, « Le rêve d'un "gouvernement mondial" des années 1920 aux années 1950. L'exemple de l'Unesco », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°10, janvier-avril 2010, www.histoire-politique.fr

communs est la condition préalable et nécessaire de tout grand progrès futur de l'évolution humaine¹³ ». Au cours d'une série de conférences organisées la même année par l'Unesco à la Sorbonne, il préconise que la nouvelle organisation agisse pour « faciliter le mélange des traditions et leur union féconde en un fonds commun », en une culture mondiale unique, afin de « contribuer à hâter l'avènement de ce gouvernement mondial »¹⁴.

Ces propositions semblent initialement recueillir l'approbation des gouvernements de plusieurs États membres. Par exemple, en 1948, le ministère britannique de l'Éducation publie une brochure intitulée *Unesco and a World Society*, dont le contenu va dans le même sens¹⁵. Plusieurs autres États membres s'associent à cette idée dans un esprit d'unanimité : ainsi, l'homme d'État et philosophe indien Sarvepalli Radakrishnan, représentant de l'Inde à la conférence générale de l'Unesco de 1947, y affirme que l'Unesco doit « donner naissance à un nouveau mode de vie, à de nouvelles conceptions et à une nouvelle philosophie qui inspirera l'humanité¹⁶ ». Les représentants de certains États s'efforcent même de présenter leur peuple comme un trait d'union entre cultures, une synthèse culturelle exemplaire de l'unification culturelle préconisée ; à la conférence générale de 1947, le représentant des Philippines, Emilio Abello, fait valoir : « De tous les Asiatiques, nous sommes ceux qui comprenons le mieux la culture occidentale, bien que nous soyons les fils de l'Orient. Notre exemple est la preuve qu'une fusion harmonieuse est possible entre les cultures, même à l'échelle mondiale¹⁷ ».

Le Mexicain Jaime Torres Bodet qui, à la fin de l'année 1948, succède à Julian Huxley à la tête de l'Unesco, poursuit dans le même sens : l'Unesco doit, affirme-t-il, créer « une civilisation mondiale contre la menace d'une nouvelle période d'obscurantisme » et, pour cela, il appartiendrait à l'organisation de développer « un programme de vie » commun à tous les hommes¹⁸, afin de permettre l'avènement d'une communauté culturelle mondiale qui s'imposerait comme une « nécessité historique¹⁹ ».

Les protagonistes et dirigeants de la jeune organisation n'entendent pas se borner à proclamer des intentions, mais sont bien déterminés à lancer des réalisations concrètes. Dans cette optique, l'Unesco commence par concentrer ses premiers efforts vers les peuples considérés comme étant à « rééduquer » en priorité, à savoir, les Allemands et les Japonais, les populations des deux principales puissances de l'Axe vaincues au terme de la Seconde Guerre mondiale et, également, vers les populations victimes de la guerre : enfants orphelins, rescapés des camps de

¹³ Julian Huxley, *L'Unesco, ses buts, sa philosophie*, Paris, Londres, Unesco, 1946, p. 5 et 18.

¹⁴ Julian Huxley, « En manière de conclusion », *Les Conférences de l'Unesco*, Paris, Éditions de la Revue Fontaine, 1947, p. 341-360, extrait cité p. 343.

¹⁵ *Unesco and a world society*, His Majesty's Stationery Office, Londres, 1948, Ministry of Education, pamphlet n°12. Cf. aussi : Stephen Duggan, « The Inspiration of Unesco », *The Journal of Higher Education*, vol. 18, n°3, mars 1947, p. 124-127.

¹⁶ Archives de l'Unesco, *Journal de la conférence générale de 1947*, vol. I, p. 60.

¹⁷ *ibid.*, p. 63-64.

¹⁸ Archives de l'Unesco, DG/1, p. 2, 4, 12 ; DG/165, p. 3.

¹⁹ Archives de l'Unesco, PER/ST/8, p. 2-3.

Chloé Maurel, « Le rêve d'un "gouvernement mondial" des années 1920 aux années 1950. L'exemple de l'Unesco », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°10, janvier-avril 2010, www.histoire-politique.fr

concentration, réfugiés et « personnes déplacées » (« *displaced persons* »). En particulier, pour ces « *displaced persons* », qui sont souvent des apatrides ou des citoyens allemands ou polonais ne voulant plus conserver cette nationalité après le traumatisme de la Shoah, l'idée d'une « citoyenneté mondiale » promue par l'Unesco apparaît un temps comme une solution pertinente. Cependant, au bout du compte, l'Unesco peine à faire des réalisations concrètes. Son action dans ce domaine se limitera finalement, essentiellement, à quelques rapports et études, comme l'ouvrage *Personnes déplacées, recueil d'études sur la psychologie des réfugiés, leur santé mentale et les problèmes de leur réinstallation* (1955)²⁰.



Par ailleurs, dans le domaine éducatif, l'Unesco s'efforce de promouvoir un « fonds commun » à l'intention, non seulement, des peuples victimes de la Seconde Guerre mondiale ou des peuples de l'ex-Axe, mais de tous les peuples du monde. Ce « fonds commun de l'humanité » en matière éducative, auquel l'Unesco donne le nom d'« éducation de base », se présente comme un condensé d'éducation et de principes civiques et sociaux. L'ouvrage collectif *Éducation de base, fonds commun de l'humanité*, publié par l'Unesco en 1946, est représentatif de cette aspiration²¹. Cependant, la notion d'éducation de base donne rapidement lieu à des désaccords et à des difficultés, à la fois sur le plan conceptuel et sur celui de l'application pratique. À partir du début des années 1950, le concept d'éducation de base est sérieusement remis en cause au sein de l'Unesco et est progressivement abandonné vers le milieu des années 1950, remplacé par celui d'« éducation communautaire²² ».

Dès ses premières années, l'Unesco reprend aussi les projets de révision et d'harmonisation des manuels scolaires qui avaient été initiés par son ancêtre l'OCI. En 1953, l'organisation publie une vaste étude comparative des programmes d'histoire, de géographie et d'éducation civique et sociale de différents pays²³ et met au point un plan d'harmonisation. Toutefois, ce plan reste lettre morte, n'étant pas appliqué par les États. Les résultats de ces efforts restent minimes, notamment à cause d'un dilemme qui divise l'Unesco : faut-il réviser les manuels dans un sens objectif, c'est-à-dire œuvrer à rétablir, dans tous les manuels, la vérité historique ou bien doit-on s'autoriser à édulcorer ou transfigurer certains faits en vue d'apaiser les tensions entre les peuples ? En 1949, le philosophe et scientifique britannique

²⁰ H.B.M. Murphy (dir.), *Personnes déplacées, recueil d'études sur la psychologie des réfugiés, leur santé mentale et les problèmes de leur réinstallation*, Paris, Unesco, 1955.

²¹ *Éducation de base, fonds commun de l'humanité*, Paris, Unesco, 1946.

²² Cf. Chloé Maurel, « L'Unesco de 1945 à 1974 », thèse de doctorat d'histoire contemporaine, université Paris I, dir. Pascal Ory, 2006, chap. 7.

²³ Archives de l'Unesco, ED/108, 16 juillet 1951 ; *Histoire, géographie, et éducation sociale, résumé des programmes scolaires de 53 pays*, Paris, Unesco, 1953.

Chloé Maurel, « Le rêve d'un "gouvernement mondial" des années 1920 aux années 1950. L'exemple de l'Unesco », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°10, janvier-avril 2010, www.histoire-politique.fr



Bertrand Russell, s'exprimant dans le cadre de la conférence générale de l'Unesco, prend parti pour la seconde option. Dans un discours enflammé, il se prononce pour que l'Unesco oriente nettement le contenu des manuels scolaires dans le sens de cette « culture mondiale unique » et de l'idéal de « gouvernement mondial ». Selon lui, il faut s'employer à « bien mettre en évidence le développement collectif de l'humanité » et s'efforcer de « faire apparaître les guerres stupides au lieu de les faire apparaître glorieuses » : « Si vous me dites "ceci est de la propagande", je réponds "toute l'éducation est de la propagande". [...] Il y a seulement de la bonne propagande et de la mauvaise propagande, et ceci, je le dis, est de la bonne propagande », affirme-t-il²⁴.

C'est dans un tel esprit de propagande pacifiste et universaliste que l'Unesco s'efforce, dans les années 1940-1950, d'inculquer aux peuples et individus le « civisme international » et la « compréhension internationale »²⁵. Au cours de son mandat de directeur général, Jaime Torres Bodet affirme la volonté de créer, au moyen de l'Unesco, un « citoyen international²⁶ ». Le projet de rédiger une *Anthologie des bienfaiteurs de l'humanité* envisagé par l'Unesco dès 1946 s'inscrit dans cet esprit : dans cet effort pour forger des références civiques communes, transnationales, il s'agit de mettre l'accent sur les éléments positifs dans les rapports entre peuples et

²⁴ « *In a manner to exhibit the collective development of mankind, and to make wars appear foolish rather than glorious* » ; « *if you say to me "This is propaganda", I reply "All education is propaganda". [...] There is only good propaganda and bad propaganda, and this, I say, is good propaganda* », Archives de l'Unesco, discours de Bertrand Russell à la 4^{ème} conférence générale, 4C/VR.9, 29 septembre 1949, p. 151-154.

²⁵ Cf. Benjamin Fine, « *The Unesco and International Education* », *Journal of educational sociology*, vol. 20, n°1, septembre 1946, p. 17-20.

²⁶ Archives de l'Unesco, X 07.83 Torres Bodet, I : lettre de Jaime Torres Bodet à Ernest O. Melby, 28 février 1949 : « *International citizen* ».

Chloé Maurel, « Le rêve d'un "gouvernement mondial" des années 1920 aux années 1950. L'exemple de l'Unesco », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°10, janvier-avril 2010, www.histoire-politique.fr

nations et de gommer les éléments négatifs susceptibles d'entretenir la rancœur et les tensions. Cet ouvrage ne verra finalement pas le jour, contrairement à un autre, d'esprit analogue, entrepris à partir de 1947 : l'*Histoire de l'humanité*. Cet ambitieux projet d'histoire « mondiale », lancé officiellement par l'Unesco en 1947, a fait collaborer pendant plusieurs années des historiens éminents de différents pays (essentiellement Occidentaux en fait), comme les Français Lucien Febvre et Charles Morazé, réunis dans le cadre d'une commission internationale *ad hoc*. L'ambition universaliste est très présente dans les premières ébauches. Ainsi, en 1947, Lucien Febvre propose que le futur ouvrage consiste en « une récapitulation des grandes phases de l'histoire pacifique du monde²⁷ ». Les historiens de la commission souhaitent unir leurs efforts pour aboutir à une histoire sur laquelle tous les peuples puissent s'accorder et qui présenterait une vision du monde « d'où se dégage l'idée que la base de toute civilisation est la coopération entre les peuples²⁸ ». Pour cela, l'accent est mis très fortement sur l'idée de « communauté » (« *community* »)²⁹. « L'idée directrice de cette Histoire est de dire qu'il y a eu au fil du temps une "tendance vers une communauté internationale" », comme l'affirme, en 1952, le coordinateur de la commission internationale, le Brésilien Paulo de Berredo Carneiro³⁰. Les titres envisagés initialement pour cet ouvrage – *L'Histoire générale de l'humanité. Une histoire scientifique et culturelle de l'avancée de l'humanité vers une communauté mondiale*³¹ ou *Vers une communauté mondiale. Une histoire scientifique et culturelle de l'humanité*³² – sont révélateurs de cette conception. Cependant, il faudra plus de vingt ans pour que l'ouvrage soit réalisé et, après bien des vicissitudes, le résultat, publié en 1968, n'est scientifiquement pas à la hauteur des espérances³³.

Dans le même esprit, l'Unesco publie et diffuse largement, au début des années 1950, une série de brochures intitulée *Vers la compréhension universelle* visant à mettre en valeur « l'évolution de la civilisation vers l'unité », la nécessité d'une « collaboration internationale croissante » et la notion de « civisme international »³⁴. La publication de ces brochures dans de nombreuses langues et leur diffusion dans le grand public, notamment auprès des jeunes, atteste de l'effort de l'Unesco pour propager largement ces idées³⁵.

²⁷ Archives de l'Unesco, fonds SCHM 7 : rapport sur la première réunion du comité d'experts, p. 1.

²⁸ Archives de l'Unesco, fonds SCHM 18 : rapport sur les réunions du 25 et du 27 octobre 1948, p. 2.

²⁹ Ex. : Archives de l'Unesco, fonds SCHM 8 : PHS/W/7, 23 août 1949, p. 5-7 ; 6C/PRG/12, 25 mai 1951, annexe I, p. 11 ; SCHM 24 : 4 GA/Doc. N°II : annexe I, p. 12-13 ; SCHM 24 : *working paper* n°1, *Plan of the History of Mankind*, p. 2 ; SCHM 18 : lettre de Turner à plusieurs personnes, décembre 1950 et janvier 1951.

³⁰ Archives de l'Unesco, fonds SCHM 9 : lettre de Paulo de Berrêdo Carneiro au directeur général de l'Unesco, 21 janvier 1952.

³¹ Archives de l'Unesco, fonds SCHM 17 : lettre de Huxley à Turner, 8 février 1951.

³² Archives de l'Unesco, 6C/PRG/12, 25 mai 1951, annexe I, p. 14.

³³ Collectif, *Histoire de l'humanité*, Paris, Unesco, 1968 (6 volumes).

³⁴ *Vers la compréhension universelle*, Paris, Unesco, 1953, vol. XI, p. 34-35.

³⁵ Cf. *L'Éducation pour la compréhension internationale ; exemples et suggestions à l'usage des maîtres*, Paris, Unesco, 1959 ; *La Classe de géographie au service de la compréhension internationale*, Paris, Unesco, 1951 ; *Les Nations unies et le civisme international*, Paris, Unesco, 1949 ; *L'Éducation*

Chloé Maurel, « Le rêve d'un "gouvernement mondial" des années 1920 aux années 1950. L'exemple de l'Unesco », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°10, janvier-avril 2010, www.histoire-politique.fr

En 1953, l'Unesco entreprend de lancer un réseau international d'« écoles associées pour la compréhension internationale », dont l'objectif est de sensibiliser les jeunes à une plus grande ouverture sur la « communauté mondiale ». Le succès est inégal selon les pays. Ces écoles sont dynamiques surtout en Inde³⁶, dans certaines villes des États-Unis (par exemple, à Detroit où est mise en place une « assemblée modèle de l'ONU » dans les écoles)³⁷ et au Japon. Dans ce dernier pays, où les idées pacifistes ont le vent en poupe depuis la promulgation de la Constitution de 1946 qui professe le pacifisme et la renonciation officielle du pays à la guerre, les écoles associées sont particulièrement actives et font passer aux enfants un « test de compréhension internationale³⁸ ». Néanmoins, le fonctionnement de ces « écoles associées pour la compréhension internationale » est souvent de courte durée et leur impact éphémère. Quoi qu'il en soit, l'émergence, nette en ces années au sein de l'Unesco, de la notion de « civisme international », s'explique en partie par l'impression d'une expansion inquiétante du cadre du monde : un rapport de l'Unesco du début des années 1950 affirme que, alors qu'auparavant « le rôle de l'éducation consistait surtout à préparer les hommes à vivre au sein de la petite communauté ou de la petite localité qui était la leur », désormais, « les contacts et les rapports internationaux se sont multipliés à l'extrême », révélant de façon croissante l'« interdépendance mutuelle des peuples ». Cette « expansion soudaine » du monde est ressentie comme « terrifiante », porteuse d'un « sentiment d'insécurité » et de « tensions et de conflits nouveaux »³⁹. Il est intéressant d'identifier là, dès le début des années 1950, une perception du phénomène (alors à ses débuts) de ce qu'on appelle aujourd'hui la « mondialisation culturelle », bien que ce terme ne soit pas encore employé à l'époque.

En 1952, le directeur général de l'Unesco, Jaime Torres Bodet, déplore la persistance d'un flou conceptuel sur la formulation et le contenu exact des notions de « gouvernement mondial », de « civisme international », de « civilisation universelle », de « culture mondiale » et reconnaît que l'Unesco n'a pas réussi à donner une application concrète à ces idées, ni même à les clarifier⁴⁰. S'achemine-t-on vers un progressif discrédit et abandon de ces aspirations ?

Des aspirations peu à peu discréditées et abandonnées

pour la compréhension internationale ; exemples et suggestions à l'usage des maîtres, Paris, Unesco, 1959.

³⁶ Jiya Lal Jain, *Unesco in Schools*, New Delhi, USO Book agency, 1964, p. 58.

³⁷ Archives diplomatiques des États-Unis, Decimal file, RG59, entry CDF 1945-1949, box 2242 : rapport de la Commission nationale des États-Unis pour l'Unesco, 2 septembre 1947 (NC/Com.Prog.Assgn./SC Int.Und./1), par Ruth E. McMurry.

³⁸ *Unesco activities in Japan*, Japanese National Commission for Unesco, février 1956, p. 20-22.

³⁹ Archives de l'Unesco, ED/136, 15 février 1954, p. 8.

⁴⁰ Cité dans Jaime Torres Bodet, « *El desierto internacional* », in *Memorias*, vol. III, Mexico, Editorial Porrúa, 1971, p. 57 et 300.

Chloé Maurel, « Le rêve d'un "gouvernement mondial" des années 1920 aux années 1950. L'exemple de l'Unesco », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°10, janvier-avril 2010, www.histoire-politique.fr

Outre l'échec de l'Unesco à faire passer dans la pratique ces aspirations universalistes et à préciser leur contenu, on observe l'affirmation croissante de divergences opposées au sujet de cette hypothétique « culture mondiale unique ». En particulier, apparaît un clivage entre une conception matérialiste et une conception spiritualiste. La conception matérialiste, positiviste et scientifique de la « culture mondiale unique » est développée et défendue par certains hommes à l'Unesco, en premier lieu, par le premier directeur général, le scientifique Julian Huxley. Celui-ci prône la mise en place et la diffusion par l'Unesco d'une « philosophie du progrès humain ». L'Unesco doit, selon lui, « chercher à découvrir en quoi consiste le progrès et quelles sont les conditions de sa réalisation pratique ». Pour lui, la philosophie de l'Unesco « doit être scientifique, [...] parce que la recherche scientifique et ses applications pratiques représentent de beaucoup le moyen le plus important d'améliorer le bien-être de l'humanité »⁴¹. Enthousiaste fervent à l'égard de la science, il va même jusqu'à développer dans son ouvrage des convictions et des projets eugénistes en vue de l'avènement de cette « civilisation mondiale⁴² ».

Les positions de Julian Huxley se heurtent immédiatement à des oppositions virulentes de la part de représentants de plusieurs États membres, notamment des États-Unis, qui condamnent son essai *L'Unesco, ses buts, sa philosophie*, à tel point qu'Huxley doit désavouer publiquement ses projets⁴³.

D'un autre côté, on trouve une vision opposée, spiritualiste, représentée à l'Unesco par des hommes comme le Français Jean-Jacques Mayoux. Celui-ci, ancien directeur de l'Institut international de coopération intellectuelle (IICI), branche principale de l'OCI, incarne une idée plutôt intellectuelle, élitiste, classique, de la culture⁴⁴. Cette conception est également défendue par des représentants de plusieurs États membres de tradition chrétienne, soucieux d'orientation spiritualiste : ainsi, à la conférence générale de 1947, Paulo de Berredo Carneiro, délégué du Brésil, appelle l'Unesco à développer « une influence *spirituelle* commune à tous les peuples⁴⁵ ». En 1947-48, le philosophe chrétien français Jacques Maritain et le comte italien Jacini expriment le souhait que les principes de l'Unesco se rapprochent de la morale chrétienne. Dans le même esprit, une brochure de promotion de l'Unesco publiée en 1948 par le gouvernement britannique affirme que l'idéal de l'Unesco contient « un puissant élément chrétien⁴⁶ ». De même, le délégué de la Nouvelle-Zélande à la conférence générale de 1948, M. H. Holcroft, avance l'argument que « la religion est le plus

⁴¹ J. Huxley, *L'Unesco...*, *op. cit.*, p. 5 et 18.

⁴² *Ibid.*, p. 21-23.

⁴³ Archives diplomatiques des États-Unis, Decimal file, RG59, entry CDF 1945-1949, box 2241 : lettre confidentielle de Morrill Cody, attaché de relations culturelles à Mexico adressée au secrétaire d'État américain, 16 juin 1947, relatant la visite de Julian Huxley au Mexique.

⁴⁴ Archives de l'Unesco, Commission préparatoire, COM.PREP, p. 12 ; Jean-Jacques Mayoux, « Avant-propos », in Collectif, *L'Institut international de coopération intellectuelle, 1925-1946*, Paris, IICI-Unesco, 1946, p. 3 ; . Sur cet institut, voir Jean-Jacques Renoliet, *L'Unesco oubliée. La SDN et la coopération intellectuelle (1919-1946)*, Paris, publications de la Sorbonne, 1999.

⁴⁵ Archives de l'Unesco, *Journal de la conférence générale de 1947*, vol. I, p. 71.

⁴⁶ *Unesco and a world society*, His Majesty's Stationery Office, Londres, 1948, Ministry of Education, pamphlet n°12, p. 24 : « A powerful Christian element ».

Chloé Maurel, « Le rêve d'un "gouvernement mondial" des années 1920 aux années 1950. L'exemple de l'Unesco », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°10, janvier-avril 2010, www.histoire-politique.fr

puissant des moyens d'influence pour changer les attitudes⁴⁷ » et qu'à ce titre elle doit être utilisée par l'Unesco.

Le second directeur général de l'Unesco, Jaime Torres Bodet, contribue lui aussi beaucoup à cette orientation spiritualiste. Dans ses discours et ses textes sur les objectifs de l'Unesco, il emploie une abondance de termes religieux, comme le mot « foi » dont la récurrence est frappante. D'ailleurs, peu avant la guerre, il avait composé un recueil de poèmes qu'il avait intitulé *Foi*⁴⁸. Il est significatif d'observer que ses discours, en tant que directeur général de l'Unesco, sont fortement empreints d'une rhétorique religieuse. « J'ai toujours eu la foi la plus complète en l'Unesco », affirme-t-il. En avril 1949, il prononce un discours intitulé : « L'Unesco, un acte de foi ». L'emploi du terme de « commandements⁴⁹ », à la connotation biblique, pour désigner les articles de l'acte constitutif de l'Unesco, est également révélateur. Sa « foi » en l'Unesco s'accompagne de l'idée de péché et de rédemption ; selon lui, seule l'Unesco est à même de fournir « la foi qui rachètera le monde⁵⁰ ». Il opère également un rapprochement entre « les leçons de l'Unesco » et « celles de la charité »⁵¹. L'Unesco est pour lui porteuse d'un « devoir sacré⁵² ». Il appelle les hommes à une « vraie piété humaine » inspirée par l'Unesco⁵³. Par mimétisme, les articles du *Courrier de l'Unesco* tendent dans ces années à adopter ce style et ces termes, évoquant la « foi » des « missionnaires » des Nations unies⁵⁴. Cette rhétorique religieuse a même des résonances dans les articles de presse de différents États membres consacrés à l'Unesco : « Tous les jours, des milliers de personnes se rendent en pèlerinage à la Cité de l'Unesco⁵⁵ », peut-on lire en décembre 1948 dans *Le Journal d'Égypte*.

Les discours de Torres Bodet sont également caractérisés par une rhétorique militaire. L'Unesco est pour lui une « armée⁵⁶ », une « citadelle⁵⁷ », constituée de « légions entières de volontaires de la paix⁵⁸ ». L'imaginaire de la religion et celui de l'armée se rejoignent dans son esprit pour donner lieu à celui de la « croisade ». « Vous me demanderez peut-être si c'est une croisade que je vous propose. Eh bien oui ! C'est exactement cela : une grande croisade !⁵⁹ ». Torres Bodet appelle la population mondiale à la constitution d'une « armée de volontaires anonymes »,

⁴⁷ M.H. Holcroft, « *The most potent of all influences in the changing of attitudes* », in *Lebanon. Impressions of a Unesco conference*, the Caxton Press, Christchurch, 1949, p. 64-67.

⁴⁸ Jaime Torres Bodet, *Fe. Sonetos*, Mexico, Édition Grafica Panamericana, 1949.

⁴⁹ Archives de l'Unesco, DG/35, 1949, p. 5.

⁵⁰ Archives de l'Unesco, DG/10/49, 4 avril 1949, p. 3.

⁵¹ Archives de l'Unesco, DG/8/49, 1^{er} avril 1949, p. 10.

⁵² Archives de l'Unesco, DG/179, 24 juin 1952, p. 1.

⁵³ J. Torres Bodet, « *Verdadera piedad humana* », in *Memorias*, vol. III, *op. cit.*, p. 148.

⁵⁴ André Blanchet, « Une missionnaire d'une espèce unique au monde : sa foi, à elle, ce sont les Nations unies », *Le Courrier de l'Unesco*, « Au Liberia, une jeune femme s'est faite la "missionnaire de l'ONU" », décembre 1952, p. 13.

⁵⁵ « La Cité de l'Unesco », in *Le Journal d'Égypte*, 8 décembre 1948.

⁵⁶ Archives de l'Unesco, DG/1, p. 12.

⁵⁷ Archives de l'Unesco, DG/10/49.

⁵⁸ Archives de l'Unesco, DG/4/49.

⁵⁹ Archives de l'Unesco, DG/8/49, p. 14.

Chloé Maurel, « Le rêve d'un "gouvernement mondial" des années 1920 aux années 1950. L'exemple de l'Unesco », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°10, janvier-avril 2010, www.histoire-politique.fr

organisée selon « une stratégie de fraternité », qui mènerait un « combat pacifique »⁶⁰.

Ces prises de position ouvrent la voie à un rapprochement croissant de l'Unesco avec la religion catholique, à la fois sur le plan conceptuel et sur le plan institutionnel. Rapidement, le Vatican devient un partenaire privilégié de l'Unesco : il acquiert le droit d'envoyer un observateur à la conférence générale de l'Unesco dès 1947. La même année, est créé le Centre catholique international de coopération avec l'Unesco (CCIC) qui a dès lors œuvré activement tout au long des années à « assurer la présence de la pensée catholique à l'Unesco »⁶¹.

Les conceptions de « civisme international » développées par l'Unesco suscitent rapidement des oppositions et critiques de la part d'États membres occidentaux, comme les États-Unis ou l'Italie. Par exemple, en 1950, le gouvernement italien s'affirme fermement opposé à « toute idée de super-culture ou de super-philosophie que l'Unesco prétendrait créer »⁶². En réponse à ces oppositions qui se multiplient, l'Unesco est contrainte de nuancer de manière croissante ses conceptions et ses projets. Afin de ménager la susceptibilité des États, l'organisation révisé certaines de ses positions initiales et déclare « veiller à ne susciter aucun antagonisme essentiel entre l'instruction civique de caractère national et l'éducation pour le civisme international »⁶³. Les dirigeants de l'organisation s'affirment soucieux d'« éviter les malentendus » que pourraient susciter les mots de « civisme international » qui risquent de « suggérer une allégeance directe, juridique ou politique, envers un pouvoir souverain, autre que celui des États existants »⁶⁴. Ainsi, face au nationalisme des États, l'Unesco doit faire marche arrière.

L'engagement de l'Unesco dans les efforts d'harmonisation des manuels scolaires, de même que sa diffusion aux écoliers américains des brochures de la série *Vers la compréhension universelle* se heurtent à une hostilité virulente de l'opinion conservatrice américaine⁶⁵ qui accuse l'Unesco de « se poser en bureau de censure pour le contrôle mondial de la pensée », « dans une entreprise qui rappelle les techniques bolcheviques de lavage de cerveau »⁶⁶. Au début des années 1950, dans le contexte du maccarthysme qui secoue le pays, les milieux conservateurs américains tendent à voir dans ces brochures des tentatives d'endoctrinement des esprits et d'embrigadement de la jeunesse et identifient dans la « culture mondiale unique »

⁶⁰ Archives de l'Unesco, DG/41, 7 novembre 1949, p. 2-3.

⁶¹ Historique du CCIC, sur le site Internet du CCIC, <http://www.ccic-unesco.org/cadres/fr/index.htm>.

⁶² Archives diplomatiques italiennes, *Carte di Gabinetto*, 1943-1958 : pacco 99 (1948-1952), posiz. V-5 : Unesco : note pour le ministre, 18 août 1950, p. 3-4. (« *Ogni idea di supercultura o di superfilosofia da crearsi dall'Unesco* »).

⁶³ Archives de l'Unesco, ED/136, 15 février 1954, p. 9-10.

⁶⁴ Archives de l'Unesco, ED/124, 10 février 1953, p. 5-6.

⁶⁵ Byron Dexter, « L'Unesco en face de deux mondes », in *Le Moniteur de l'Unesco*, Paris, août 1947, p. 3-4 : c'est le résumé d'un article de Byron Dexter, rédacteur de la revue trimestrielle américaine *Foreign Affairs* (publié dans cette revue en avril 1947) ; archives de l'Unesco, revue de presse RP/7, 17 novembre 1947 : article de l'hebdomadaire *Tribune* (Chicago).

⁶⁶ John R. Rarick, « *Censorship of free speech. Unesco* », in *Extensions of Remarks, House of Representatives, 23 janvier 1969*, Actes du Congrès des États-Unis (*Congressional Records*), vol. 115, 91^{ème} congrès, 1^{ère} session, 3 janvier-23 décembre 1969, p. 1721-1722.

Chloé Maurel, « Le rêve d'un "gouvernement mondial" des années 1920 aux années 1950. L'exemple de l'Unesco », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°10, janvier-avril 2010, www.histoire-politique.fr

prônée par l'Unesco une émanation de la pensée socialiste, donc, pour eux, totalitaire. Ainsi, en janvier 1953, la municipalité de Los Angeles décide d'interdire une brochure de promotion de l'Unesco, *The E in Unesco*⁶⁷, diffusée dans les écoles de la ville par des enseignants favorables à l'Unesco. Un fort courant hostile à l'Unesco se développe à Los Angeles, qui entraîne la mise au ban des enseignants et directeurs d'écoles suspectés de sympathies pour l'Unesco⁶⁸. Cette « controverse de Los Angeles » fait la une des journaux de Californie cette année-là⁶⁹. Une véritable diabolisation de l'Unesco se développe dans les milieux américains conservateurs au début des années 1950.

Du côté des États communistes, l'ambition de mettre en place une « culture mondiale unique » ne rencontre pas non plus de franche approbation. L'URSS a refusé, dès le départ, d'adhérer à l'Unesco⁷⁰. À la conférence générale de 1946, le représentant de la Yougoslavie (seul pays d'Europe de l'Est alors membre de l'Unesco), M. Ribnikar, dénonce les projets universalistes de l'Unesco, estimant que « l'unification des diverses cultures nationales d'après un type standardisé⁷¹ » conduirait à « l'asservissement de la pensée et de l'esprit créateur et constituerait un obstacle à la diffusion de la culture⁷² ». Dans les années suivantes, les pays d'Europe de l'Est membres de l'Unesco (Yougoslavie, mais aussi Tchécoslovaquie, Pologne et Hongrie) expriment la crainte que la « culture mondiale unique » envisagée par l'Unesco ne soit qu'une manière déguisée de propager les conceptions politiques du bloc occidental et qu'elle ouvre la voie à une américanisation culturelle de la planète. Ils redoutent de voir l'Unesco se transformer en vecteur de l'impérialisme politique et culturel des États-Unis⁷³.

Toutes ces ambiguïtés, oppositions et difficultés aboutissent peu à peu à faire renoncer l'Unesco à ses objectifs de « culture mondiale unique » et de « gouvernement mondial ». Un élément qui contribue à amorcer cette évolution, dès 1947, est le discours prononcé par Jacques Maritain devant la conférence générale. Il dénonce l'idée d'imposer « un conformisme artificiel des esprits et de définir un commun dénominateur doctrinal qui risquerait, à mesure que l'on en discute, de diminuer jusqu'au point d'évanescence ». À l'inverse des partisans d'une « civilisation universelle », il souligne le « babélisme de la pensée moderne » et

⁶⁷ *The E in Unesco*, Los Angeles city school districts, 1951.

⁶⁸ Gail Archibald, *Les États-Unis et l'Unesco, 1944-1963*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1993, p. 231-232 ; Michel Prévost, *L'Île des Uneskimos. Mémoires d'un ancien fonctionnaire de l'Unesco, 1949-1983*, janvier 1996, dactylographié (conservé aux archives de l'Unesco), p. 45.

⁶⁹ Archives de l'Unesco, revue de presse du 19 mai 1953.

⁷⁰ Cf. Chris Osakwe, *The Participation of the Soviet Union in Universal International Organizations. A Political and Legal Analysis of Soviets Strategies and Aspirations inside ILO, UNESCO and WHO*, A.W. Sijthoff Leiden, 1972, p. 165.

⁷¹ Archives diplomatiques françaises, NUOI, secrétariat des conférences 1945-1959, carton 333 : rapport de la Commission nationale provisoire sur la conférence générale de l'Unesco, février 1947, p. 5-6.

⁷² Archives de l'Unesco, *Journal de la conférence générale*, 1^{ère} session, 1946, p. 38-41.

⁷³ Archives de l'Unesco, *Journal de la conférence générale de 1947*, vol. I, 7^{ème} séance plénière, 11 novembre 1947, p. 104-107.

Chloé Maurel, « Le rêve d'un "gouvernement mondial" des années 1920 aux années 1950. L'exemple de l'Unesco », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°10, janvier-avril 2010, www.histoire-politique.fr

estime inenvisageable une « organisation supranationale du monde »⁷⁴. Ce discours a des répercussions importantes à l'Unesco⁷⁵.

Dans les années qui suivent, au fil du mandat de Torres Bodet (fin 1948-fin 1952), une évolution dans ce sens se produit : l'Unesco édulcore de plus en plus ses conceptions d'une « culture mondiale unique⁷⁶ ». Face aux critiques de plusieurs gouvernements et de l'opinion conservatrice, Torres Bodet se voit contraint, dès décembre 1948, de réfuter l'accusation selon laquelle l'Unesco viserait à « devenir un organisme de propagande au service d'une opinion unique », et affirme qu'au contraire « tous les peuples ont ici une voix distincte et originale⁷⁷ ». En 1949, il précise : « Harmonie ne veut pas dire uniformité. Loin de moi le désir de préconiser un univers monotone formé d'individus et de peuples aussi interchangeable que les pièces d'une machine fabriquées à la chaîne. Ce qui caractérise la vie, c'est la *diversité*⁷⁸ ». L'apparition de ce terme de « diversité », dans la bouche du directeur général de l'Unesco, en 1949, est importante. Il précise que la « civilisation mondiale » que vise à mettre en place l'Unesco doit reposer sur « le respect des cultures nationales⁷⁹ ». « La participation à la civilisation mondiale ne doit jamais impliquer la renonciation à sa propre culture nationale. [...] Nous ne devons pas encourager le mélange des cultures en une culture mondiale unique de synthèse⁸⁰ ». Dans les années suivantes, la renonciation à l'idéal universaliste de « culture mondiale unique » est de plus en plus claire. En 1951, il affirme : « L'Unesco se défend d'agir selon une philosophie d'uniformité. Elle n'est l'expression d'aucun système particulier de foi, de pensée ou de civilisation⁸¹ ». Et un rapport de 1953 précise : « L'Unesco n'a jamais entendu travailler à la formation de citoyens qui seraient détournés de leur loyalisme national⁸² ».

Un peu plus tard, entre la fin des années 1950 et le début des années 1960, l'Unesco connaît un retournement conceptuel et évolue de l'universalisme vers le multiculturalisme. La volonté initiale de rassembler des peuples et d'unifier des cultures cède peu à peu la place à une autre conception, inverse, fondée sur la volonté de protéger, de préserver les différences entre cultures, de promouvoir les particularités culturelles. Ce retournement conceptuel est lié au constat d'une uniformisation culturelle en train de se produire à un rythme accéléré, sous l'effet de la mondialisation culturelle. Désormais, l'Unesco s'emploie non plus à favoriser l'unification des idées, des cultures, des modes de vie et de pensée, mais à encourager

⁷⁴ Archives de l'Unesco, *Journal de la conférence générale de 1947*, vol. I, p. 31.

⁷⁵ Cf. Jean Thomas, *UNESCO*, Paris, PUF, 1962, p. 48.

⁷⁶ Archives de l'Unesco, DG/8/49, p. 15.

⁷⁷ Archives de l'Unesco, DG/1, p. 8.

⁷⁸ Archives de l'Unesco, DG/8/49, p. 15.

⁷⁹ Archives de l'Unesco, PER/ST/8, p. 2-3.

⁸⁰ Archives de l'Unesco, X 07.83 Torres Bodet, I : lettre de Jaime Torres Bodet à Ernest O. Melby, 28 février 1949 : « *World citizenship should never imply disloyalty to one's own country. Participation in world civilization must never imply giving up one's national culture. [...] we must not encourage the pooling of cultures into a synthetic one-world culture.* »

⁸¹ Archives de l'Unesco, DG/145, novembre 1951, p. 2.

⁸² Archives de l'Unesco, ED/124, 10 février 1953, p. 5-6.

Chloé Maurel, « Le rêve d'un "gouvernement mondial" des années 1920 aux années 1950. L'exemple de l'Unesco », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°10, janvier-avril 2010, www.histoire-politique.fr

leur diversité. Le « projet Orient-Occident », réalisé de 1957 à 1966 par l'Unesco, est représentatif dans son déroulement de cette nette évolution conceptuelle⁸³.

Ainsi, de l'entre-deux-guerres aux années 1950, on observe l'émergence, le développement puis le reflux de ces rêves de « gouvernement mondial » et de « culture mondiale unique ». Les premiers projets de l'Unesco sont révélateurs d'une volonté universaliste de mettre en place un « gouvernement mondial » et une « civilisation universelle ». Ces aspirations, exprimées par de nombreux intellectuels, artistes et hommes politiques de divers pays, ont émergé à partir de l'entre-deux-guerres, se sont développées pendant la Seconde Guerre mondiale et ont convergé autour des Nations unies et de l'Unesco dans les années de l'après-guerre. Cependant, leur formulation théorique a été malaisée et s'est rapidement trouvée confrontée à des dilemmes et à des désaccords, illustrations des forts clivages conceptuels propres au monde de la guerre froide. Les tentatives de mise en pratique de ces aspirations se sont heurtées à des difficultés encore plus grandes. À partir du milieu des années 1950, sous l'effet de la mondialisation culturelle alors en cours, cet idéal a connu un net déclin. À l'impératif d'unir les individus et les peuples au moyen d'une culture commune, a succédé, au sein de l'Unesco, l'impératif opposé d'encourager la diversité culturelle, de préserver et de favoriser les expressions des identités culturelles particulières. Cette évolution s'est poursuivie jusqu'à nos jours.

La notion de « gouvernement mondial », si en vogue autour de 1945, semble aujourd'hui avoir cédé la place à une autre notion : celle de « gouvernance mondiale » (« *global governance* » en anglais), dont l'engouement est croissant depuis les années 1990. Les deux notions présentent une parenté certaine : elles témoignent toutes deux de la prise de conscience d'une « mondialisation » et de la nécessité de s'y adapter en régissant les affaires politiques, économiques et culturelles au niveau mondial, « global ». Cependant, la notion de « gouvernance mondiale » recouvre en fait un contenu nettement différent de celle de « gouvernement mondial ». Issu du monde de l'entreprise⁸⁴, puis du vocabulaire des institutions financières internationales⁸⁵, le terme de « gouvernance mondiale » a été importé de la sphère économique vers la sphère des sciences politiques dans les années 1990. Le concept de « gouvernance mondiale » implique l'idée d'une crise de la « gouvernabilité » au niveau supranational. La notion de « gouvernance mondiale » met l'accent sur l'émergence de nouvelles formes de régulation, l'apparition de nouveaux acteurs des affaires mondiales, nombreux et variés : organisations non gouvernementales (ONG), « experts », associations, réseaux locaux et régionaux, banquiers et investisseurs,

⁸³ Cf. Chloé Maurel, « L'Unesco, entre abolition et préservation des frontières culturelles », *Hypothèses 2004*, revue de l'École doctorale d'histoire de l'université Paris I, 2005, p. 119-130.

⁸⁴ Le terme de « *corporate governance* » (« gouvernance d'entreprise ») se répand dans les milieux d'affaires américains dans les années 1980.

⁸⁵ À partir des années 1980, le terme de « *good governance* » (« bonne gouvernance ») est employé par les institutions financières internationales (Fonds monétaire international (FMI) et Banque mondiale) pour définir les critères d'une bonne administration publique dans les pays souffrant d'une forte dette extérieure et donc que ces institutions soumettent à des programmes dits « d'ajustement structurel ».

Chloé Maurel, « Le rêve d'un "gouvernement mondial" des années 1920 aux années 1950. L'exemple de l'Unesco », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°10, janvier-avril 2010, www.histoire-politique.fr

entreprises et, notamment, firmes transnationales, etc., au détriment des États dont le rôle est considéré comme déclinant, voire caduc. L'idée de gouvernance se distingue de l'idée classique du gouvernement car elle dénonce le modèle de politique traditionnel qui confie aux seules autorités politiques la responsabilité de la gestion des affaires publiques.

L'engouement actuel pour la notion de « gouvernance mondiale » peut être, en partie, analysé à la lumière et dans la continuité de ces aspirations formulées une soixantaine d'années plus tôt. Cependant, si cette notion de « gouvernance mondiale » présente effectivement une relative parenté avec l'ancienne notion de « gouvernement mondial » en vogue autour de 1945, ses implications sont en réalité nettement différentes, puisque la « gouvernance mondiale » sous-entend l'idée d'obsolescence de l'acteur étatique pour réguler les affaires politiques, économiques et culturelles mondiales et donc, aussi, de l'acteur inter-étatique constitué par les institutions des Nations unies, dont le rôle est peu à peu marginalisé. Les « rêves » universalistes de « gouvernement mondial » formulés autour de 1945 restent en tout cas des pistes stimulantes de réflexion en vue de rassembler les peuples sur des valeurs communes.

L'auteur

Chloé Maurel est historienne et travaille sur l'histoire des Nations unies. Ancienne élève de l'École normale supérieure, agrégée et docteur en histoire, elle est professeur en lycée et chargée de cours à l'université. Elle est également chercheuse associée à l'IRICE, au CHCSC et à l'IHMC. Sa thèse portait sur l'histoire de l'Unesco. Elle a publié *La Chine et le monde* (2008) et *Géopolitique des impérialismes* (2009) aux éditions Studyrama.

Page web : <http://irice.univ-paris1.fr/spip.php ?article478>.

Résumé

Autour de 1945 convergent des aspirations universalistes en vue de la mise au point d'un gouvernement mondial et d'une culture universelle. Issues des réflexions d'intellectuels de différents pays et nourries du traumatisme de la Seconde Guerre mondiale, ces aspirations trouvent une préfiguration de réalisation avec la création des Nations unies en 1945. Les premières années de l'Unesco sont révélatrices d'un effort d'élaboration d'une « culture mondiale unique ». Cependant, la formulation d'une telle culture universelle s'est rapidement heurtée à de vifs désaccords, liés à des divergences entre différentes conceptions de la culture et au fort clivage politique Est/Ouest. Au fil des années 1950, les rêves de gouvernement mondial et de culture universelle ont été peu à peu discrédités et abandonnés. L'engouement apparu récemment dans la communauté internationale pour l'idée d'une « gouvernance mondiale », s'il semble en un sens renouer avec ces aspirations, s'en distingue néanmoins par la préférence accordée à des acteurs non étatiques pour assurer une telle gouvernance.

Chloé Maurel, « Le rêve d'un "gouvernement mondial" des années 1920 aux années 1950. L'exemple de l'Unesco », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°10, janvier-avril 2010, www.histoire-politique.fr

Abstract

Around 1945 universalist aspiration for creation of a world government and a universal culture arises. This wish results from reflexions of intellectuals from various countries. The trauma of Second World War reinforces it. The creation of United Nations in 1945 seems to foreshadow the realization of this ideal. The first years of Unesco reveal efforts to elaborate a "one world culture". However, it soon proved difficult if no impossible to draw up such a universal culture. The attempts to do it ran up against disagreements between various conceptions of culture and against political division between Eastern Bloc and Western Bloc. Over the 1950', dreams for world government and universal culture were progressively discredited and abandoned. Recently, keen interest for the idea of a "global governance" arose in the international community. On the one hand, it appears consistent with that former aspiration. But on the other hand it differs from it because it gives preference to non-state actors to set up this governance.

Mots-clés : Nations unies ; universalisme ; gouvernance ; mondialisation ; culture ; paix ; Unesco.

Keywords: *United Nations; Universalism; Governance; Globalization; Culture; Peace; Unesco.*

Pour citer cet article : Chloé Maurel, « Le rêve d'un "gouvernement mondial" des années 1920 aux années 1950. L'exemple de l'Unesco », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°10, janvier-avril 2010, www.histoire-politique.fr.